



DREAL Hauts-de-France
Service Information Développement
Durable et Evaluation Environnementale
(IDDEE) / Pole Autorité Environnementale
44, rue de Tournai
CS 40259
F 59019 LILLE CEDEX

aecasparcas.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Maignelay-Montigny, le 21 février 2022

**Objet : Mise à enquête publique du zonage Eaux Pluviales de Maignelay-Montigny
Demande d'examen au cas par cas**

Monsieur le Préfet,

La commune de Maignelay-Montigny a souhaité élaborer son zonage des Eaux Pluviales.

Aussi, conformément aux décrets du 28 avril 2016 et du 11 août 2016 portant réformes de l'autorité environnementale et de l'évaluation environnementale, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale pour le *zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Maignelay-Montigny*.

La liste des documents accompagnant notre sollicitation est en pièce jointe du présent courrier.

Dans l'attente de vos conclusions et restant à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Denis FLOUR

Maire



Liste des pièces jointes

Numéro de la pièce	Désignation	Nom de la pièce
1-1	Demande d'examen au cas par cas	Fiche-cas-par-cas-Maignelay-Montigny
1-2	Demande d'examen au cas par cas	Annexe-Fiche-cas-par-cas
2-1	Dossier d'enquête publique du zonage EP	Zonage_EP_Maignelay-Montigny
2-2	Dossier d'enquête publique du zonage EP	Cadre-règlementaire_Zonage_EP_Maignelay-Montigny